

Contribution financière du Canada à l'Organisation des Nations Unies

Le Canada a versé \$12 249 245 (É.U.) au budget des Nations Unies pour 1978. Les dépenses sont réparties entre tous les États membres suivant un barème basé principalement sur le revenu national. La quote-part du Canada est de 3,04 p. cent et vient au neuvième rang. Le Canada verse aussi sa quote-part aux institutions spécialisées de l'ONU dont il fait partie; les dépenses à ce titre se sont élevées à plus de 20 millions de dollars pour l'année financière 1978-1979.

Des versements supplémentaires vont aux Forces de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient: FUNU II, FNUOD et FINUL. Pour financer ces opérations, on a mis au point un barème spécial qui accroît la part payée par les membres permanents du Conseil de sécurité et réduit le fardeau imposé aux pays les plus pauvres. En vertu de cet arrangement, la quote-part du Canada demeure à 3,04 p. cent et représente des versements d'un peu plus de 3 millions de dollars pour l'exercice financier 1977-1978, et approximativement 3,2 millions de dollars en 1978-79 pour la FUNU II et la FNUOD. Il n'y a eu aucune contribution au financement de la FINUL en 1977-1978, car ce dispositif n'a été créé que le 19 mars 1978; toutefois, des paiements d'environ 3,8 millions de dollars sont prévus pour 1978-1979.

En plus des quotes-parts fixées, le Canada verse au système onusien des contributions volontaires destinées principalement à l'aide au développement. Ces contributions forment la plus grande partie de son apport total. Dans leur répartition, le Canada accorde la priorité aux fonds centraux d'aide au développement, tel que le PNUD et l'UNICEF qui, ensemble, ont reçu environ 49 millions de dollars en 1978, ainsi qu'au Programme alimentaire mondial auquel le Canada a versé 95 millions de dollars (10 millions en espèces et 85 millions en denrées). Enfin, la Réserve alimentaire internationale de crise a reçu 7,5 millions de dollars en céréales vivrières.

Si le Canada concentre plutôt son aide dans ces institutions onusiennes, c'est qu'il est l'un des principaux producteurs alimentaires du monde et qu'il préfère en principe acheminer son aide par le biais de fonds de développement généraux plutôt que par les divers fonds spéciaux constitués de temps à autre par les institutions spécialisées de l'ONU. Enfin, des contributions de moindre importance, en espèces et en nature, sont allées à des programmes d'aide humanitaire et de secours aux réfugiés, aux victimes de l'apartheid, et aux victimes de catastrophes naturelles. La majeure partie de ces fonds a été acheminée par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international.

La Francophonie

Au cours de 1978, la Francophonie a fait preuve de vitalité: les rencontres internationales de tout genre se sont multipliées et les activités et les programmes d'échanges se sont accrus et diversifiés.